

Sécurité de la vieillesse (N° 2)—Loi

Avant d'en venir au point qui me préoccupe le plus, je voudrais revenir sur les propos tenus par le député de York-Nord (M. Gamble). Il a dit que le Nouveau parti démocratique se moquait des impératifs financiers, car il n'avait jamais été au pouvoir à Ottawa. Je tiens à lui signaler qu'en Saskatchewan, le gouvernement a été dirigé pendant 38 ans par la CCF ou le NPD—ce dernier pendant les onze dernières années—le montant du déficit n'était pas énorme. On peut même dire que le gouvernement de la Saskatchewan est, de tous les gouvernements du Canada, celui qui était le plus préoccupé des impératifs budgétaires.

Par contre, un an après l'arrivée des Conservateurs au pouvoir le déficit a cru de 220 millions. C'est plus que le montant global du déficit accumulé en 77 ans par les gouvernements antérieurs. Et cela, le gouvernement progressiste-conservateur l'a accompli en un an. Cela, pour vous donner un exemple du sens des responsabilités financières dont le député de York-Nord a parlé.

Il est intéressant de constater que l'opposition la plus violente aux trois projets de loi émane du Conseil national du Bien-être social qui fait des recommandations directes au ministre de la Santé nationale et du Bien-être social (M^{me} Bégin). Cette dernière a déclaré le 29 juin:

Le budget protège totalement les Canadiens à faible revenu et les gagne-petit.

Le Conseil a fait savoir publiquement qu'il désavouait entièrement ses propos. Il a notamment déclaré:

Nous ne sommes pas d'accord là-dessus. Les dispositions en matière sociale du budget de juin vont à l'encontre des intérêts de milliers de Canadiens à faible revenu.

Cela vous donne une idée du peu de cas que le ministre fait des recommandations du Conseil.

Le Conseil canadien de développement social a lui aussi fait savoir qu'il désapprouvait les dispositions du budget. Cet organisme est lui aussi tout à fait qualifié pour évaluer les répercussions que la politique sociale du gouvernement peut avoir sur la population et plus particulièrement sur les Canadiens à faible revenu. Le Conseil a notamment déclaré le 26 juillet:

Le budget comporte de nombreuses mesures négatives qui vont plonger dans les difficultés et la misère beaucoup de Canadiens qui n'ont pas les moyens de se protéger.

Au sujet du budget, cette observation et celle qui la précédait sont venues d'organismes qui se sentent dans l'obligation d'exposer les effets de ce projet de loi.

Mais cette répudiation massive, je serais en droit de penser que le ministre de la Santé nationale et du Bien-être social en tiendrait compte. Ces observations viennent des deux principaux organismes nationaux de bien-être social du Canada, lesquels se sont prononcés contre le budget dont ces bills découlent. Comment le ministre peut-elle en toute conscience faire face à la Chambre, quand elle sait que ses conseillers, ceux qui sont le mieux au courant des effets de ce projet de loi, lui disent qu'il est mauvais? Ces programmes ont été démolis. Ces importants conseillers de circonscription l'ont rejetée, sans oublier celui qui a été nommé par le gouvernement. La défense qu'elle a apportée de son programme a été tout à fait discréditée. Il ne lui reste plus rien à perdre au plan de la crédibilité.

Si les ministériels respectent l'universalité, c'est uniquement parce qu'ils s'accrochent au pouvoir. C'est cet attachement au pouvoir qui est le sentiment universel auquel le parti gouvernemental continue de s'accrocher.

Et cette faim du pouvoir, on peut en voir les résultats. Il faut examiner les arguments avancés par ces deux organismes: le Conseil national du Bien-être social et le Conseil canadien de développement social. Dans l'analyse de ces bills, ils nous disent que le retraité célibataire peut perdre le supplément de revenu garanti lorsqu'il touche un revenu de \$6,123. Une fois que le retraité touche ce montant, il perd le supplément de revenu garanti. Ces conseils ont également fait voir que le retraité qui gagne \$9,200 par année va perdre un maximum de \$388 à la fin de la période de restriction. Donc, ces gens vont devoir se débrouiller avec des revenus inférieurs au seuil de la pauvreté. Le gouvernement aura beau dire et faire, ce n'est pas cela qui leur permettra de sortir de l'indigence. Même ceux qui touchent le supplément de revenu garanti auront besoin de \$500 pour atteindre le seuil de la pauvreté.

Quoi qu'on dise des effets de ce bill, il finira par priver ces retraités d'aliments, de chauffage, de vêtements et d'autres nécessités de la vie. Ils vont faire les mêmes sacrifices que ceux qui gagnent plus d'argent.

[Français]

Le président suppléant (M. Corbin): A l'ordre! L'honorable président du Conseil privé invoque le Règlement.

M. Pinard: Monsieur le Président, je vous remercie de votre indulgence. Je veux tout simplement offrir nos meilleurs vœux à tous ceux qui servent la Chambre des communes, le personnel, les greffiers et vous-même, monsieur le Président, vos adjoints, vos supérieurs de même que nos collègues des deux côtés. Je souhaite que le congé des fêtes soit productif et que tous nous reviennent en pleine forme pour terminer la session le 17 janvier. Alors, à tous, au nom du gouvernement, je souhaite un joyeux Noël!

M. Jarvis: Monsieur le Président, je voudrais premièrement m'associer aux sentiments que le président du Conseil privé a exprimés. A tous les employés de la Chambre des communes qui ont travaillé pour nous et pour notre pays, je dis merci beaucoup. Finalement, à tous mes collègues des deux côtés de la Chambre, à l'occasion de Noël et du Nouvel An, à tous, joyeux Noël et Bonne année!

[Traduction]

M. Ian Deans (Hamilton Mountain): Monsieur le Président, j'invoque le Règlement. Mes collègues me demandent de parler en français, mais j'ai décidé d'attendre à l'année prochaine pour cela.

Je tiens à me joindre au leader du gouvernement à la Chambre et au porte-parole du parti conservateur pour souhaiter à tous ceux qui sont à notre service et à ceux qui s'intéressent à ce que nous faisons et que nous servons nous-mêmes un très joyeux Noël. J'espère qu'en 1983, nous serons mieux en mesure de faire ce qu'ils attendent de nous, que le Canada connaîtra la prospérité et que tous ceux qui éprouvent maintenant des difficultés quelconques verront leurs rêves se réaliser.